

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - José PAGAN - Marie Line ALBO - Sandie VARO – Claude LACROIX - Michel LASSIEGE – Bruno BERVA - Delphine PAULS - Maria MOLINA — Laurent OBIOLS – Marie-Pierre SALINAS GUIPPERT – Julien CATALANO – Alexis FONTANILLAS - Anthony MARTINEZ – Julien CHABBERT – Richard BILLOD

Procurations

Louis ANGUERA ayant donné procuration à José PAGAN

Katia PARIS ATTARD ayant donné procuration à Marie Line ALBO

Annie GAYRAUD ayant donné procuration à Monique COLOMBIE

André Marc HEBERT ayant donné procuration à Laurent OBIOLS

❖ **Présentation d'un projet photovoltaïque aux écoles**

Présentation d'une étude par l'entreprise Dev Enr pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'école Font Claire, et de panneaux sur le toit de l'école. Loyer de 8000€ par an sur 30 ans.

❖ **Rapport d'activité 2019 de la communauté de communes SUD-HERAULT**

Voté à l'unanimité

❖ **Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers**

Voté à l'unanimité

❖ **Règlement du conseil municipal**

Ce rapport détaille la tenue et l'organisation des conseils municipaux.

Voté à l'unanimité

❖ **Demande de subvention au Fonds d'Aide à l'Investissement Communal (FAIC) 2020**

Subvention accordée par le Conseil Départemental de 80 000€.

Voté à l'unanimité

❖ **Convention pour une gestion optimisée des gués submersibles en dessous des seuils d'alerte des PCS**

L'objectif est de se coordonner avec la commune de Maureilhan pour la fermeture des gués en dessous des seuils d'alerte.

Voté à l'unanimité

❖ **Acquisition bien immobilier Coustel par Commune**

Achat 13000€ de la parcelle K n°628 à M Coustel pour la mise en valeur du mur du château après démolition.

Voté à l'unanimité

❖ **Acquisition par La Baume de terres communales**

Vente de 3ha21 pour 8043€ au lieux dits La baume et Pech Rascas

Voté à l'unanimité

❖ **Modification du tableau des effectifs**

Création des grades de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe et chef de service de police municipale principal 1^{ère} classe ; passage de 90% à temps plein d'un agent administratif

Voté à l'unanimité

❖ **Participation financière pour classe d'intégration scolaire (ULIS) Olonzac**

Coût annuel 784.10€ pour 2 enfants de Puisserguier

Voté à l'unanimité

❖ **Création d'un conseil consultatif « Les sages »**

Création d'une instance de réflexion et de propositions

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement de frais à Madame Martin Annie**

Remboursement de 79.89€ pour achat de tuteurs et d'un tableau

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement de frais à Monsieur Badenas Jean Noel**

Remboursement de 1345€ pour l'achat de masques à destination des enfants de l'école Font Claire

Voté à l'unanimité

❖ **Convention d'objectifs et de moyens et annexe financière 2021 avec la FRMJCLR**

Coût annuel du poste de la directrice de la MJC 42103€ versé à la FRMJC

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Fin de séance : 20h45

Secrétaire de séance : Monique COLOMBIE